

Institut National des Langues et Civilisations Orientales (I.N.A.L.C.O)
Filière Communication et Formation Interculturelles (F.C.I.)
Orientation Interculturelle dans les Pratiques Professionnelles (OIPP)

DOSSIER DE RECHERCHE

**Marie-Hélène BAYLE
Astrid FOLKEDAL**

**Travail de republication en ligne de
l'entretien de**

**Riva Kastoryano « Immigration, Communautés
Transnationales et citoyenneté »**

Institut National des Langues et Civilisations Orientales (I.N.A.L.C.O)
Filière Communication et Formation Interculturelles (F.C.I.)
Orientation Interculturelle dans les Pratiques Professionnelles (OIPP)

Paris, janvier 2007

Le contenu du corpus audiovisuel: bref résumé

Le corpus audiovisuel de Madame Riva Kastoryano¹ contient de nombreux sujets plus ou moins développés mais des thèmes plus spécifiques s'en dégagent néanmoins.

Après une présentation de ses premiers travaux, dont une thèse en sociologie urbaine, portant sur le rapport entre espace géographique et relations sociales, en prenant comme études de cas des communautés turques en France (contrôle et réseaux à Terrasson en Dordogne et à Paris) puis en Allemagne, Madame Kastoryano évoque l'évolution des communautés immigrées au sein de l'Union européenne et leurs relations avec les Etats référents et les Etats des pays d'accueil. Bien que les communautés de Turcs immigrés fassent plus particulièrement l'objet de ses recherches, elles ne sont pas les seules à être prises en compte et n'excluent pas les autres communautés d'immigrés.

Aussi Madame Kastoryano s'aperçoit-elle que les communautés d'immigrés vont s'affirmer au fur et à mesure de leur installation dans les pays européens et qu'elles vont adapter les termes de leurs négociations identitaires, au contenu parfois flou, en fonction de l'Etat dans lequel elles se trouvent et des réponses que ces Etats leur fournissent. A la faveur "d'affaires", celle des foulards de Creil en 1989 en France et celle de l'incendie de cinq familles turques en Allemagne en 1991/92, les deux Etats réagiront différemment. Paradoxalement, en France, pays pourtant profondément laïc, l'Etat délaissera les associations d'immigrés et fera des imams les interlocuteurs privilégiés de ces négociations, faisant de la religion musulmane le mode d'expression identitaire favori des communautés d'immigrés et légitimant les revendications communautaires des associations religieuses. En Allemagne, les négociations porteront sur l'égalité des droits en tant que citoyen mais en incluant le problème de la double nationalité dans le débat.

Mais les communautés d'immigrés ne négocient pas seulement avec les Etats des pays d'accueil : elles jouent également un rôle dans leur pays référents respectifs. Elles les obligent, par exemple, à réaffirmer leur islamité, redéfinissant ainsi le statut des minorités au sein de ces pays, dont les Alevites et les Kurdes pour la Turquie, qui ont désormais leurs propres revendications face à l'Etat turc. Par ailleurs, il n'est pas improbable que ces communautés soient utilisées à des fins de politique étrangère : à l'heure où la question de l'entrée de la Turquie au sein de la communauté européenne fait l'objet de vifs débats, du lobbying composé d'immigrés turcs particulièrement bien intégrés ne sont pas à exclure.

Ainsi se dessinent des réseaux transnationaux qui aboutissent à la formation de "nations sans territoire", maintenues par une rhétorique d'identification principalement religieuse (exemple extrême : association Foi et Pratique). Il est à noter que ces nations déterritorialisées ne sont pas à confondre avec les diasporas, dont les revendications portent sur la reconnaissance d'un territoire propre (* selon Madame Kastoryano car la définition d'une diaspora n'est pas celle-ci chez d'autres auteurs) alors que le nationalisme transnational ne cherche pas à se doter d'un territoire.

D'autres thèmes sont évoqués au cours de ce riche entretien, l'Ecole de Chicago, le Forum des Migrants, le radicalisme musulman, les diasporas juives et chrétiennes, le pouvoir des Etats face au développement du nationalisme transnational, des thèmes qui sont d'une brûlante actualité à l'heure où le Parlement européen souhaite la création d'une direction spécifique pour l'immigration.

¹ Interview en ligne : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/250/introduction.asp?id=250>

Les destinataires

Les destinataires visés sont des étudiants en première et deuxième année universitaires, en Norvège et en Italie. Ils suivent des cours en « Etudes Européennes – option France » ou en « Langues et cultures – option France », dont les programmes portent sur la civilisation française dans lesquels des sujets tels que « l'immigration », « la diversité culturelle et ethnique », « les minorités en France » et « La France et l'Europe » sont abordés (liste non exhaustive). Ils doivent également rédiger des essais sur certains des thèmes mentionnés (contenu thématique) tout en se perfectionnant dans la langue française.

Ces étudiants parlent, lisent et comprennent un français de niveau assez simple, l'ayant appris depuis trois à cinq ans seulement. Aussi pour pouvoir saisir les différents sens des thématiques abordées par Madame Riva Kastoryano, ils ont besoin « d'outils » qui leur permettent une plus grande accessibilité au texte audiovisuel. Mais une traduction littérale du texte n'est pas souhaitable puisque l'objectif des étudiants est de s'approprier du vocabulaire *français* tout en accroissant leurs connaissances dans des notions comme l'immigration, les communautés transnationales et la citoyenneté.

Ces « outils » pourraient donc se présenter sous forme de **résumés informatifs et adaptés** des parties audiovisuelles sélectionnées, rédigés dans un français facile, en prenant soin néanmoins de ne pas exclure les mots clefs qui seraient traduits directement. Nous pourrions également envisager de **traduire plus amplement** les parties du corpus les plus pertinentes ; les étudiants pourraient ainsi les lire avant de les visionner. Nous voudrions aussi créer une **bibliographie** des ouvrages clefs sur l'immigration en langue française, des ouvrages accessibles d'un point de vue linguistique. Mais, concernant toujours la bibliographie, il nous semble aussi utile de proposer une liste d'ouvrages dans la langue maternelle de l'étudiant (norvégien ou italien) et en anglais, car en Norvège tous les étudiants lisent l'anglais, ceci afin de ne pas exclure les étudiants qui ont du mal à lire un livre français en entier. De plus, nous voudrions leur suggérer des **sites Web** en langue française ou des **films** qui ont pour thème l'immigration en France. Ainsi ils auraient à leur disposition une multitude d'outils pour mener à bien leur découverte des thématiques en question.

Il est important de noter que, concernant la **présentation du contenu du texte audiovisuel**, il est nécessaire de prendre en compte le fait que l'immigration ne signifie pas la même chose pour des étudiants italiens et norvégiens. L'Italie, pays de grande émigration jusqu'aux années 1960, a connu un renversement des flux migratoires avec l'arrivée des Palestiniens tout d'abord puis des Libyens, des Maghrébins, des Philippins par la suite. En Norvège par contre, la communauté turque est l'une des minorités les plus importantes du pays depuis les années 1960-1970 ; les étudiants norvégiens peuvent donc facilement faire le lien entre l'immigration dans leur propre pays et les communautés turques résidant ailleurs en Europe.

Thèmes proposés et segments portant sur ces thèmes

Avertissements : il est entendu que nous n'avons pas indiqué tous les segments évoquant les thèmes mentionnés car nous avons souhaité ne retenir que les plus significatifs. La sélection menée n'est cependant qu'une première approche. Par ailleurs, il nous a semblé judicieux de présenter les thèmes sous forme de questions, de celles que pourraient se poser nos destinataires visés. Nous avons conscience que certains segments pourraient être utilisés sous différents intitulés.

1. Définition du transnationalisme.

Segments :

10.09 – 10.29 : **En quoi consiste le transnationalisme ?**

Ce sont des réseaux sans revendications territoriales, dispersés à travers les territoires nationaux, fondés à partir d'une rhétorique.

• 1.00.55 – 1.01.26. : **Comment s'exprime le transnationalisme ?**

Le nationalisme transnational. Les forces transnationales qui nourrissent (à travers par ex la question palestinienne) l'idée de fierté et d'humiliation.

• 1.05.39 – 1.06.33. : **Les réseaux transnationaux, cherchent ils à créer des Etats ?**

Le transnationalisme ne comporte pas de revendication territoriale.

[R.K. définit alors ce type de nationalisme autrement que par la définition traditionnelle du nationalisme.] Quels sont les revendications et les objectifs des réseaux transnationaux?

La reconnaissance d'une minorité, autonomie culturelle, droits personnels.

• 1.06.35 -1.07.10. : **Le nationalisme sans revendications territoriales, est-ce possible?**

« De ce but, venir à une idée de nation. Il s'agit d'une construction, une invention, que je dois développer.... » [le chercheur s'explique, ce qui est important, qu'elle ne prétend pas détenir la vérité absolue.]

• 1.02.50- 1.02.58. : **Quel rôle joue la religion dans les réseaux transnationaux?**

• 1.07.00 – 1.07.27. : **Qu'est ce que fait de l'islam une nation ?**

"Rien, sauf une rhétorique qui cherche à les unir."

2. Le rapport entre les Etats nations et les communautés transnationales.

Segments :

7.34 – 8.27. : **Quelle a été la réaction de l'Union européenne face aux communautés transnationales ?**

Le forum des migrants (développement et objectifs).

• 1.01.50-1.02.50. : **Pourquoi l'Algérien de Saint-Denis s'identifie il à « l'ailleurs » ?**

Par ex : l'Algérien de Saint-Denis [une banlieue défavorisée au nord-est de Paris, où il y a une forte majorité d'immigrés maghrébins] lie son identité à des causes politiques transnationales. Son identité se réfugie dans les réseaux transnationaux, dans lesquels il pense trouver sa place car il a le sentiment que cette place lui est refusée en France. La responsabilité de cet Etat de fait incombe à la politique du pays d'accueil.

• 48.08 – 51.29. : **Quelle est la différence entre les revendications des Turcs en France et les Turcs en Allemagne ?**

En France, il s'agit de revendication à base religieuse (les termes de la citoyenneté -36.52, droit de porter le foulard) ; en Allemagne les revendications portent sur la citoyenneté (droit de vote, accès à une double nationalité)

• 43.20 - 45.30. : **Quelle est l'influence des migrants turcs d'Europe sur la Turquie ?**

La Turquie s'est redéfinie (en tant que musulmane, sunnite et ethniquement turque) en raison de l'influence et de la pression exercée par les immigrés turcs et kurdes résidant en Europe. Il s'agit de la réexportation de références traditionnelles. Est cela la preuve de l'échec de l'intégration en Europe ?

37.14- 37.44. : **Quelles peuvent être les conséquences du nationalisme transnational sur les Etats ?**

La légitimité des revendications communautaires peut aboutir à des petites nations embryonnaires à l'intérieur de l'Etat français avec d'autres éléments identitaires, d'autres rhétoriques...

37.58- 38.54 (**même sujet**) : l'affaiblissement de l'Etat nation si l'Etat n'affirme pas suffisamment son autorité et s'il ne mène pas une politique de non discrimination.

3. Les réseaux transnationaux :

Segments :

8.47 –10.00. : **Quel est l'élément commun des réseaux transnationaux ?**

Explication de la formation d'une solidarité transnationale (à partir de contre exemples). La religion devient un élément de solidarité transnationale.

• 54.00 - 57.22. : **Comment les associations islamiques en Europe s'entraident-elles ?**

La solidarité entre associations islamiques (d'origines algériennes, turques, pakistanaises, etc.).

• 58.11 – 58.49. : **Quels sont les rapports entre les associations musulmanes et les États ?**

Y a-t-il reconnaissance de la part des Etats ?

Exemple de l'Allemagne où ces associations sont reconnues par l'Etat.

• 58.50 – 1.00.15. : **Quel est le lien entre ces associations musulmanes et l'islamisme radical ?**

Exemples des préoccupations des associations [Mais, malgré l'intérêt du sujet, Madame Kastoryano n'explique pas très bien ce lien par la suite, alors il vaut peut-être mieux supprimer ce segment.]

• 1.03.16 -1.03.30. : **Que peut faire l'Etat face aux réseaux transnationaux ?**

S'il y a quelque chose à faire : Il faut jouer sur la rhétorique d'identification. C'est sur cela que joue les réseaux transnationaux, en exploitant notamment l'humiliation ressentie par certains musulmans dans le conflit israélo-palestinien.

4. Le processus de négociations identitaires :

Segments :

5.53 -6.26. : **Quels sont les termes des négociations identitaires en France et en Allemagne, que veut dire exactement « négociations identitaires » ?**

En France, l'égalité se fait sur la représentation d'une religion ; en Allemagne, elle se fait autour du thème de la citoyenneté (+6.39-6.56). Dans les « négociations identitaires », les populations immigrées négocient leurs droits avec les Etats mais les Etats négocient également leur identité avec les immigrés.

6.26-6.38. : **La laïcité en France (mais moins pertinent)**

Du coup la laïcité devient vraiment le cœur de l'identité et d'une identité française qu'on imagine en réaction aux revendications des populations immigrées ou à l'expression identitaire des populations immigrées plus que les revendications ...

• 1.20.26 - : **Comment intégrer les communautés transnationales dans un Etat nation ?**

Le transnationalisme : un outil de pression politique

• 1.12.27 – 1.13.05. : **Les réseaux transnationaux, cherchent-ils à détruire les Etats ?**

Le transnationalisme, un outil de négociation avec les Etats. Le transnationalisme fait face aux Etats, mais ne les exclue.

• 1.14.40 – 1.15.00. (Sur le même sujet.)

Les communautés transnationales poussent les Etats de référence à agir, au sein même de leur pays, mais également au-delà du territoire national, c'est-à-dire, par exemple, au sein de l'Union européenne. Il y a un rapport de force qui s'instaure.

• 1.10.26 – 1.12.14. : **Les réseaux transnationaux, à qui font ils face ?**

La communauté transnationale a deux pays de référence, l'Etat de départ/de référence et l'Etat d'accueil, dans le quel il vit.

Exemple : Les Kurdes sont organisés comme une communauté transnationale reconnue par les institutions européennes, ce qui leur permet de négocier leurs droits en Turquie.

• 1.15.00 – 1. 15.15. : **Le transnationalisme affaiblit-il l'Etat nation ?**

C'est à l'Etat de ne pas se laisser affaiblir. Le transnationalisme pousse les Etats à négocier. Notamment leur identité.

• 1.16.20 – 1.17.45. : **La négociation, est-elle toujours possible ?**

Questionnements de Madame Kastoryano : Où s'arrête la négociation ? La question est là. Est-ce que tout est négociable ? Que faire quand ce n'est plus négociable ? La guerre ? Comment rendre le non-négociable négociable ? ... Exemple : Le statut laïc de l'école en France, qui n'est plus négociable. Négociation aussi avec l'Europe, les institutions européennes ...

5. Les laïcités française et turque face aux mouvements transnationaux d'ordre religieux :

Segments :

5.02- 5.21. : **Pourquoi la religion musulmane est devenue en France l'expression collective identitaire ?**

Affaire du foulard en France en 1989, laïcité, crispation autour de la religion musulmane.

32.56 – 33.39 / 33.41-33.59 / 34.03-34-48 (sur le même sujet)

Histoire du foulard, l'Etat prend comme interlocuteur les imams et fait dévier la notion de communauté, laquelle s'exprime en terme de religion et non plus de « culture ».

35.02- 35.07 / 35.29-35.39 / 35.41-36.22. : **Etre Français = être laïc ?**

La laïcité est devenue en France le terme de la négociation et la base de la citoyenneté. Comparaisons avec les religions minoritaires en France et leurs institutions.

• 1.17.10 – 1.17.45. : **Peut-on négocier sur la laïcité en France ?**

Exemple en France : Le statut laïc de l'école, qui n'est plus négociable. L'Etat met un terme à la négociation.

• 40.09 – 40.41. : **Quel est le dilemme de l'Etat laïque turc ?**

Une contradiction entre la Turquie comme Etat laïc, et les citoyens turcs qui s'identifient d'abord comme musulmans. Un peuple qui justifie tout à travers la religion.

• 41.03 – 42.10. : **Que trouvent les associations religieuses turques résidant en Europe ?**

En Europe, il y a des associations d'islamistes et d'Alevis, mais aussi les kurdes (ethnie/nation), qui trouvent en dehors de la Turquie un espace d'expression .

• 1.12.15-1.12.26. : **Quels droits sont données aux minorités par l'Union Européenne?**

L'Union Européenne reconnaît les droits des minorités, aussi religieuses.

6. Diasporas versus transnationalisme.

Segments :

- 1.03.40 - 1.05.39. : **Y a-t-il un lien entre le transnationalisme et le nationalisme des diasporas ?**

Par exemple, les Juifs et le sionisme. Il y a une distinction primordiale : La diaspora juive, arménienne. Existait avant l'Etat nation de ceux-ci. Ils étaient dispersés. Tandis que les communautés transnationales partent des Etats nations, de leurs Etats nations. Il s'agit d'une immigration post-coloniale. Ils ont donc une référence étatique. (1.05.30) Tandis que la diaspora a pour objectif de créer un Etat.

- 1.07.27 – 1.07.54. : **Pourquoi les Juifs ne sont plus une diaspora ?**

Les Juifs, ne sont plus une diaspora. [NB : Selon R.K] Aujourd'hui, ils sont une communauté transnationale, parce qu'ils peuvent faire référence à une nation, qui est l'Etat d'Israël.

- 1.07.55-1.09.10. : **Pourquoi les Arméniens ne sont plus une diaspora ?**

[Encore selon R.K] Les Arméniens, depuis l'écroulement de l'URSS, l'Arménie est un Etat. En même temps, ils négocient ailleurs, par exemple avec l'Etat français, sur une reconnaissance historique, par exemple la reconnaissance du génocide arménien en Turquie.